

La rhétorique pour les études francophones : enjeux de catégorisation et d'institutionnalisation¹

François Provenzano

Les étiquettes « littérature francophone » ou « littérature-monde » sont, comme chacun le sait, des catégories construites par le discours qui, par le jeu de forces d'institutionnalisation plus ou moins intenses, ont pu imposer la naturalité et l'évidence des référents qu'elles prétendent rassembler². L'objectif de cet article est de proposer quelques pistes méthodologiques pour l'étude de ces enjeux de catégorisation et d'institutionnalisation, cruciaux pour les études francophones, à partir du terreau disciplinaire de la rhétorique.

Cet intérêt pour la rhétorique, et pour son application au champ des études francophones, trouve sa genèse dans un questionnement plus général, et dans un constat d'ordre épistémologique sur la configuration de ce champ d'études : si le tournant des années 2000 avait vu se développer et se diffuser le paradigme du postcolonial au sein des études francophones, ce paradigme laissait un peu de côté les ensembles belge, suisse et québécois, qui avaient par ailleurs – et cela depuis parfois les débuts mêmes de ces littératures – développé leur propre tradition critique nationale ; à partir de ce constat, on peut tenter de dégager un socle théorique et méthodologique commun à ces trois traditions, qui permette d'envisager des perspectives comparatistes et qui souligne aussi les spécificités de ces périphéries du Nord par rapport aux littératures maghrébines, antillaises, subsahariennes, etc.

Or, ce projet théorique appelle nécessairement une approche rhétorique de la matérialité des discours historiographiques, théoriques, idéologiques, sur les littératures francophones et sur la francophonie en général. En effet, on ne peut bien saisir les enjeux métacritiques contemporains

¹ Cet article développe plusieurs passages et plusieurs considérations issus des ouvrages suivants : François Provenzano, *Vies et mort et de la francophonie. Une politique française de la langue et de la littérature*, Bruxelles, Impressions nouvelles, 2011 ; Id., *Historiographies périphériques. Enjeux et rhétorique de l'histoire littéraire en francophonie du Nord*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2012.

² Dans un article récent, Kathleen Gyssels parle opportunément d'une « Appellation d'Origine Contrôlée » pour la « littérature-monde » ; voir Kathleen Gyssels, « Pour une littérature-monde : Appellation d'Origine Contrôlée pour une littérature défrancisée au XXI^e siècle ? », dans Cécilia W. Francis et Robert Viau (dir.), *Trajectoires et dérives de la littérature-monde. Poétiques de la relation et du divers dans les espaces francophones*, Amsterdam/New York, Rodopi, 2013, p. 111-129.

qu'à la lumière de deux importantes archives : d'une part, les traditions historiographiques propres à chacun des trois ensembles littéraires précités ; d'autre part, l'émergence et la diffusion du cadre de la « Francophonie » comme principe de vision des littératures produites en langue française. Il nous a ainsi semblé que c'était en historicisant les diverses constructions théoriques et idéologiques qui avaient encadré ces ensembles littéraires, ainsi qu'en décrivant leurs enchaînements et leurs reprises, qu'on pouvait le mieux saisir le statut actuel des études francophones, forcément héritières des deux grandes archives que nous venons d'évoquer, et ainsi comprendre les enjeux théoriques, disciplinaires, idéologiques, auxquels elles étaient confrontées.

Les études sur les littératures en langue française sont aujourd'hui un formidable carrefour disciplinaire, où se côtoient la sociolinguistique, la sociologie de la littérature, les études culturelles, les théories de l'énonciation, la poétique, etc. Cela étant, il ne s'agira pas de situer la rhétorique comme une boîte à outils parmi d'autres dans ce grand éventail ; de manière sans doute un peu plus ambitieuse, mais aussi plus risquée, nous proposons de voir la rhétorique comme une perspective qui peut orienter en profondeur le projet théorique des études francophones, mais aussi le situer plus nettement dans le paysage disciplinaire des sciences humaines, en le libérant de sa sempiternelle confrontation avec les études françaises. Nous voyons en effet aujourd'hui que ce n'est pas uniquement l'étude des littératures de langue française qui connaît des déplacements de frontières ; c'est plus largement la place des études littéraires dans l'épistémologie des sciences humaines qui est en train d'être renégociée.

De manière schématique, et en annonce des développements qui vont suivre, on peut considérer que le regard rhétorique opère trois déplacements intéressants.

Premièrement, il invite à considérer le discours littéraire dans un continuum avec les autres types de discours qui l'entourent, au premier rang desquels les discours métalittéraires, ou discours d'escorte, paratextuels, historiographiques, critiques, théoriques ou idéologiques. Même les études littéraires les plus traditionnelles n'ignorent évidemment pas ces types de discours, mais l'ambition est ici de les considérer non pas comme des documents purement transitifs, qui renseigneraient sur le « contexte » ou sur la « réception » des œuvres littéraires, mais bien comme des constructions à part entière, qui participent de la dynamique littéraire considérée, parfois bien davantage que les œuvres elles-mêmes.

Deuxièmement, à envisager ces discours métalittéraires comme des constructions rhétoriques, on s'avise d'un autre continuum, qui est celui entre les cadres de pensée « endogènes » (belge, suisse, québécois) et les principes de vision, de conceptualisation, de jugement, de justification, hérités de la tradition française. Les discours sur la littérature ne manifestent jamais de coupure

nette entre ces deux pôles, mais se présentent souvent comme un dosage variable de topiques dont on peut tenter de tracer la genèse et les mutations.

Enfin, troisièmement – et cela découle des deux points qui précèdent – la rhétorique oblige à considérer la perméabilité du littéraire avec les grandes topiques du discours social. Or, s'il y a bien une topique qui caractérise aujourd'hui la *doxa* la plus étendue, c'est justement celle du caractère « mondialisé » des dynamiques humaines, qu'elles soient économiques, écologiques, politiques ou culturelles. Articuler les études francophones à cette topique est donc bien à concevoir, aussi, comme un effet de discours, à interroger comme tel, à historiciser et à situer dans un continuum par rapport aux autres grandes topiques (« l'universalisme français », « l'âme belge », « l'esprit canadien-français », « la Civilisation de l'Universel », « le dialogue des cultures », etc.) qui ont pu affecter les productions littéraires en langue française, en même temps que leur appréhension critique.

Animé par ces perspectives d'ensemble, le propos qui suit s'organisera selon les trois temps suivants :

- 1) que faut-il exactement entendre par « rhétorique » ? ;
- 2) en quoi les littératures francophones sont-elles un objet rhétorique ? (nous aborderons à ce stade une brève étude de cas) ;
- 3) enfin quelles conclusions peut-on en tirer pour les études francophones ?

Que faut-il entendre par « rhétorique » ?

Il est évidemment illusoire de vouloir régler ici de manière complète et définitive cette question de la définition d'un domaine aujourd'hui aussi complexe et problématique que la rhétorique. Le fossé entre une rhétorique argumentative et une rhétorique dite des « figures (de style) » n'est pas encore comblé ; s'y ajoute le grand écart entre une conception strictement technique de cette discipline et une conception plus largement anthropologique, qui situe la rhétorique au fondement de la rationalité humaine³.

Sans entrer ici dans ces débats, nous tenterons de cerner l'horizon de problématiques que la rhétorique permet de penser et pour lequel elle offre quelques instruments méthodologiques. Pour le dire de manière schématique et générale, nous considérerons que la rhétorique est ce qui

3 Pour un aperçu circonstancié de la place de cette discipline dans le champ des sciences humaines, et en particulier des études littéraires, nous renvoyons le lecteur à : François Provenzano, « Rhétorique » [article de dictionnaire], dans Jean-Marie Grassin (dir.), *Dictionnaire international des termes littéraires (DITL)*, 2009, [en ligne] : <http://hdl.handle.net/2268/37337> [consulté le 27 mars 2017].

permet d'articuler les dimensions discursives et les dimensions socio-institutionnelles d'un objet culturel. Dès ses plus lointaines origines (aristotéliennes), la discipline **est en effet constamment située** au croisement des *situations* qui légitiment une prise de parole et lui donnent une orientation pragmatique, et des *techniques* discursives qui s'inscrivent dans cette orientation.

Si nous avons parlé d'orientation pragmatique, plutôt que d'orientation argumentative, c'est précisément pour ne pas réduire la rhétorique à la seule catégorie de discours qui poursuivent une « visée argumentative » explicite, avec l'objectif de convaincre un auditoire donné d'une thèse particulière. Nous renvoyons ici à la désormais fameuse distinction opérée par Ruth Amossy, qui oppose une « visée argumentative », explicite et orientée vers l'adhésion à une thèse précise, à une « dimension argumentative », non déclarée et moins contraignante pour le récepteur⁴. C'est cette seconde catégorie de phénomènes qu'elle entend explorer, postulant qu'elle est attestée dans différents types de discours, aux codifications génériques variables (discours littéraire, religieux, politique, scientifique, etc.). Ainsi redéfinie, l'argumentation se confond avec la rhétorique et doit s'entendre comme

[...] les moyens verbaux qu'une instance de locution met en œuvre pour agir sur ses allocutaires en tentant de les faire adhérer à une thèse, de modifier ou de renforcer les représentations et les opinions qu'elle leur prête, ou simplement de susciter leur réflexion sur un problème donné⁵.

À ce titre, l'analyse rhétorique inclut donc toutes les composantes énonciatives, doxiques, génériques, institutionnelles qui participent à la « dimension argumentative » du discours et qui font que, même indépendamment des intentions déclarées de son producteur, tout discours « argumente », dans le sens où il est susceptible de modifier les représentations de ses récepteurs. Cette dynamique argumentative (qui peut donc tout aussi bien prendre la forme de la narration) participe plus globalement de ce que Marc Angenot a désigné par le terme de *discours social*⁶, qui

4 Ruth Amossy, *L'Argumentation dans le discours* [2000], Paris, Armand Colin, 2006, 2^e éd.

5 *Ibid.*, p. 37.

6 L'exposition la plus achevée de la théorie du discours social selon Marc Angenot est à lire dans *1889. Un état du discours social*, Québec, Le Préambule, « L'Univers des discours », 1989. L'auteur en propose une synthèse éclairante dans « Théorie du discours social. Notions de topographie des discours et de coupures cognitives », *COntEXTES*, n° 1, « Discours en contexte », dir. Jérôme Meizoz et Jean-Michel Adam, avec la collaboration de Panayota

entend embrasser sous la forme d'une totalité indivise l'immense murmure de tout ce qui se dit (se raconte, s'argumente) dans un état de société. Il s'agit, par cette notion, de subsumer tous les possibles discursifs du temps et d'élargir encore le spectre de l'analyse rhétorique.

Ces possibles discursifs, Marc Angenot a choisi de les cartographier de manière maximaliste, en s'attaquant à l'ensemble de la chose imprimée en une année civile, dans la France de 1889. Attentif à corréliser les structures du discours aux fonctions sociales que ce discours remplit, il parvient à dégager les grands principes régulateurs de la circulation sociale des opinions et des récits, en somme à résoudre leur anarchie apparente et proliférante en un objet étudiable comme tel – le discours social.

Le concept par lequel s'opère cette réduction est celui d'*hégémonie*. Désignant, au sein d'une société, « des dominances interdiscursives, des manières de connaître et de signifier le connu qui sont le *propre* de cette société et qui régulent et transcendent la division des discours sociaux⁷ », l'hégémonie se manifeste autant par l'imposition de règles formelles (énonciatives, génériques) de mise en discours que par l'imposition de répertoires topiques (narrables, opinables).

Horizon ultime de l'analyse du discours social, l'hégémonie constitue donc un vaste système régulateur « qui prédétermine la production de formes discursives concrètes⁸ ». C'est en fonction de ce système que chaque discours se rend lisible pour l'ensemble d'une communauté, mais devient aussi toujours un peu opaque pour ceux qui, par la distance géographique ou temporelle, ne sont pas soumis à la même hégémonie.

Le concept d'hégémonie correspond à une appréhension globalisante d'un état de société et de tous les discours qui y sont produits, mais il peut être utile pour comprendre, de manière plus localisée, le fonctionnement des discours portés sur les littératures de langue française. Il y a bien, à chaque époque, et selon une périodisation qu'on peut tenter d'établir, des *manières de parler* de ces littératures qui sont spécifiques, un ensemble de représentations et d'appellations validées qui circulent, et que nous avons proposé d'appeler une *francodoxie*. La « francophonie » n'est finalement qu'une des appellations et des gammes de représentations, historiquement datée, qu'a connu la francodoxie, qui en a produit d'autres avant, et en produit déjà d'autres après (pensons bien sûr à la « littérature-monde »).

Comme hégémonie, la francodoxie désigne ce dont il faut parler et occulte ce qu'il faut taire : elle a pu imposer par exemple l'identification d'une « clarté » dans la syntaxe française.

Badinou, septembre 2006, [en ligne] : <http://contextes.revues.org/document51.html> [consulté le 27 mars 2017].

7 Marc Angenot, 1889. *Un état du discours social*, op. cit., p. 19.

8 *Ibid.*

L'hégémonie remplit également une fonction *axiologique*, lorsqu'elle applique aux objets du discours des échelles de valeur et de légitimité ; en somme elle classe et déclassé – comme absurde, inacceptable, sacrilège – les objets soumis au narrable ou à l'opposable. Pensons par exemple que le concept de « race » était tout à fait admis dans le discours métalittéraire jusqu'au milieu du XX^e siècle et était fréquemment utilisé dans les jugements esthétiques des critiques ou historiens de la littérature.

Le discours laisse ainsi apparaître des *phobies* et des *obsessions* collectives, sortes de manifestations hyperboliques de la *doxa* qui se distinguent par un excès d'investissement de *pathos* à leur endroit. En matière de francophonie, d'une manière schématique, on peut répartir ces éléments de *pathos* en deux catégories complémentaires, l'une dysphorique, l'autre euphorique.

Dans la première catégorie, on rangera les argumentaires qui thématisent et entretiennent un sentiment de peur, contre lequel la francophonie s'imposerait comme une nécessité salvatrice. Dès le début des années 1960, dans un contexte marqué à la fois par les décolonisations et par la Guerre froide, les premiers discours sur la francophonie témoignent d'une phobie aiguë d'un envahissement anglo-américain, sur le terrain linguistique comme sur le terrain culturel. Même dans des ouvrages de référence de la fin des années 1980, signés par des universitaires, on trouve encore ce *topos* pathémique, selon lequel la francophonie serait l'un des « atouts » de la langue française pour « résister à l'envahissement de l'anglo-américain⁹ ». En compensation, les éléments pathémiques dysphoriques mobilisés par le discours sur la francophonie (anglophobie, anti-américanisme, anti-intellectualisme) trouvent leur pendant dans un *pathos* euphorisant, centré sur « l'amour » pour la langue française et misant parallèlement sur l'adhésion spontanée à des valeurs marquées du sceau de la bonté, du partage et de la fraternité entre les peuples.

Ces éléments de *pathos* doivent être resitués dans la gamme complète des fragments idéologiques (des « idéologèmes », dit Angenot) qui innervent un discours et circulent aussi d'un discours à l'autre. Il s'agit alors de préciser les modalités de cette circulation généralisée, en s'aidant notamment des trois paramètres suivants.

Premièrement, on peut identifier le lieu d'où tel idéologème s'énonce, c'est-à-dire le type de publication qui le prend en charge : ouvrage de vulgarisation, essai, manuel, publication universitaire, anthologie, discours politique, article de presse, etc. Deuxièmement, il s'agit d'observer les objets auxquels cet idéologème est associé avec plus ou moins de régularité – c'est-à-dire la façon dont il s'intègre plus ou moins bien à d'autres portions de l'idéologie. Dans le cas de la francodoxie, on pourra ainsi tenter d'articuler les jugements sur « l'exotisme » à des

9 Michel Tétu, *La Francophonie. Histoire, problématique et perspectives*, Montréal, Guérin littérature, 1987, p. 194.

considérations sur la langue d'écriture. Troisièmement, on peut être attentif à la densité propre à cet idéologème, c'est-à-dire aux procédés d'emphase, de répétition, de paraphrase, de reformulation, ou au contraire d'euphémisation, d'allusion, de déni, de confidentialité dont il fait l'objet : par exemple, la relation d'amour (ou de haine) vis-à-vis de la haute culture française peut s'exprimer tantôt de manière hyperbolique, tantôt de manière allusive ou elliptique.

Chercher à reconstituer la topologie francodoxe, c'est tenter de saisir, non seulement la rumeur dominante d'un ensemble de discours, mais aussi les rémanences idéologiques, les expressions marginales, ou les formes émergentes – et comment, et où, ces discours archaisants, marginaux, émergents s'élaborent. Cette conception ne postule donc pas la cohérence globale de l'hégémonie francodoxe. En effet, les fragments en circulation dans la francodoxie entrent sans cesse en contradiction les uns avec les autres : ambition et désintéressement, essentialisme et historicisme, particularisme et universalisme sont quelques-uns de ces couples doxiques qui traversent les discours en exigeant que leur antagonisme soit résolu, dédramatisé ou masqué.

Cela dit, la *doxa* et tous les lieux communs qu'elle charrie ne font pas que nourrir les représentations produites de l'objet du discours (« la langue française », « la littérature », « l'écrivain francophone »), mais participent aussi pleinement à la construction des partenaires (réels ou imaginaires) de l'échange. L'énonciateur peut en effet produire son *ethos* en agrégeant des éléments doxiques (une conception de l'intégrité scientifique, ou une certaine idée de la passion pour la littérature). La description des grands « rôles discursifs » assumés dans un état de société fait en effet partie intégrante de la démarche proposée par la théorie du discours social qui, au-delà de l'analyse doxique proprement dite, ambitionne également de « décrire généralement l'individuation des opinions toutes faites, le rapport qui s'établit entre un complexe doxique, l'*ethos* afférent et un individu déterminé avec son "ton", son style de vie, et sa "sensibilité"¹⁰ ».

Il s'agit ainsi de repérer les constantes de ton, de caractéristiques énonciatives, de jugements moraux, qui accompagnent les interventions discursives d'un agent, ou son évocation par le discours d'autres agents, et d'identifier, par exemple, des figures d'Homme d'esprit, de Provincial, d'Insulteur, de Pessimiste, d'Ironiste réactionnaire, d'Idéaliste : « chaque rôle incarne une idiosyncrasie thématique et un style particulier¹¹ ».

D'un autre côté, ce que la tradition rhétorique nomme « l'auditoire », en tant que fiction verbale intégrée dans le discours, est lui aussi constitué par des opérations de stéréotypage et

10 Marc Angenot, 1889. *Un état du discours social*, op. cit., p. 114.

11 *Ibid.*

d'homogénéisation¹². Quels sont les auditoires qu'ont pu construire les discours francodoxes ? Par rapport à quelles catégories sociologiques établies (linguistes, écrivains, intellectuels, parisiens, anglo-saxons, etc.) ces auditoires se sont-ils définis, par le rejet ou par l'assimilation ? Plus largement, il convient de distinguer trois manières d'envisager l'auditoire d'un discours. La première est celle que nous venons d'évoquer : l'auditoire comme construction doxique, susceptible elle-même d'intervenir dans la définition de l'*ethos*. Selon une option sociologique, on peut également considérer l'auditoire dans sa réalité empirique et observer ses propriétés économiques, socioculturelles, politiques, etc. Ce type d'enquête réclame une collecte de données fondées sur une méthodologie spécifique. Cependant, les caractéristiques du corpus des discours sur les littératures francophones nous portent à adopter plutôt une troisième voie : dans ces discours (comme sans doute dans d'autres d'ailleurs), le travail de configuration des auditoires, de délimitation des collectivités et de justification de leur homogénéité et leur cohérence¹³, est tout à fait central. Autrement dit, en francodoxie, l'auditoire est l'un des enjeux mêmes des entreprises de persuasion ; sa construction par le discours ne vise pas à se confronter à une réalité empirique, mais à *tenir lieu de réalité empirique*¹⁴. Les premiers discours sur la littérature belge s'adressent avant tout à des intellectuels qu'on veut persuader de l'existence d'une communauté des « lettres belges » à laquelle ils appartiennent ; de même sans doute, le manifeste « Pour une littérature-monde » cherche à faire s'éprouver par elle-même une communauté de « voyageurs » euphoriques, contre celle des « maîtres-penseurs » asséchants et desséchés.

Enfin, s'il est un concept au centre de l'appareil descriptif de la rhétorique, c'est bien celui de « figure ». Il va de soi que nous entendrons ici ce terme, non pas dans son acception strictement ornementale, mais en tant qu'il présente une dimension argumentative. À la suite d'Aristote, les principaux théoriciens de la métaphore au XX^e siècle s'accordent en effet pour reconnaître le caractère pleinement cognitif du plus fameux des tropes. Plus particulièrement, suivant en cela l'importante précision apportée par les auteurs du *Traité de l'argumentation*, il semble important « de montrer *en quoi et comment l'emploi de certaines figures déterminées s'explique par les besoins de*

12 Sur ces questions, voir Ruth Amossy, *L'Argumentation dans le discours*, op. cit., p. 48-49, 53.

13 Notamment par le recours à l'énonciation en « nous » renvoyant à l'identité collective en construction, nous y reviendrons.

14 C'est une problématique qu'on peut rapprocher de celle dont traite l'analyse du discours en termes de « communauté discursive » ; voir notamment Dominique Maingueneau, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette, 1987.

*l'argumentation*¹⁵. » Autrement dit, il ne s'agit pas seulement de considérer la figure comme un moyen de persuasion, mais aussi de corréliser telle visée persuasive avec telle configuration figurale. L'essentiel ici est que nous reconnaissons à l'usage métaphorique une efficace discursive finalement assez similaire à celle d'une structure conceptuelle : conditionner, par ses implications, le mode d'intelligibilité d'un objet, voire faire exister une portion de réel dans l'encyclopédie d'une communauté culturelle.

C'est à ce type de fonctionnement figural que nous paraît correspondre par exemple la métaphore du « trésor » dans les discours sur la langue française, ou encore la métaphore botanique dans les histoires littéraires belges ou québécoises du XIX^e siècle : deux cas typiques où, comme l'explique Ruth Amossy, « le réseau figural se substitue en quelque sorte à la démarche analytique¹⁶ » et interdit de réfuter sur le mode logique les connexions établies sur le mode symbolique entre, dans nos exemples, « l'accroissement quantitatif » et « l'accroissement qualitatif » (lorsqu'on dit par exemple que le trésor de la langue française « s'enrichit » des termes venus d'ailleurs), ou entre « l'arbre » et « la branche » (lorsqu'on dit par exemple que la littérature canadienne-française est un rameau issu du tronc central de la littérature française).

On le voit, considérer la francodoxie à la lumière de la théorie du discours social et de l'analyse argumentative nous fournit toute une gamme d'outils d'analyse précieux pour mettre au jour les manières dont fonctionnent et circulent les représentations et les savoirs, plus ou moins formalisés, sur la « francophonie ». La rhétorique, conçue comme une analyse critique des discours, outillée principalement par les théories de l'argumentation et par la description des usages figuraux du langage, peut situer ces représentations et ces savoirs à la frontière de la textualité et de la socialité, en s'attachant en particulier – c'est là que réside sa force critique – aux rapports qu'ils entretiennent avec la *doxa* d'une époque.

En quoi les « littératures francophones » sont-elles un objet rhétorique ?

Si les littératures francophones sont un objet rhétorique, c'est qu'elles sont en bonne part le produit des représentations et des savoirs qu'on construit à leur endroit. Ces constructions sont aussi des découpages, des exclusions, des mises en saillance, auxquels il nous revient sans doute d'en opposer d'autres.

Ainsi, avant d'en arriver à quelques exemples plus précis, il nous faut revenir un instant sur l'un des choix de découpage évoqué au début de cet article, à savoir le choix de nous centrer sur la

15 Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique* [1958], Bruxelles, Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 1970, 2^e éd., p. 227.

16 Ruth Amossy, *L'Argumentation dans le discours*, op. cit., p. 208-209.

francophonie du Nord. Il nous semble que l'adoption d'une perspective rhétorique, telle que nous venons de la définir, permet de justifier un tel choix.

Ce choix est en effet d'abord, et essentiellement, un refus de reprendre tel quel, sans le questionner, le cadre global de la « francophonie littéraire ». Ce cadre est le produit d'une rhétorique métalittéraire qui n'est pas sans effets pragmatiques sur les conditions du savoir qu'on peut produire à l'endroit des littératures concernées.

Le paradigme francophone présuppose en effet une sorte de connivence entre le projet des acteurs littéraires et le projet scientifique des études francophones elles-mêmes. Le francophoniste convaincu se doit de *prendre parti* pour la diversité, pour le métissage, pour le carnavalesque, en somme pour toute une gamme de valeurs esthétiques et éthiques, qui relèvent au départ du jeu de la distinction littéraire.

Cette confusion provient en bonne part de l'homologie structurale qui unit le champ des littératures de langue française et le champ académique, lui aussi dominé par un paradigme théorique et méthodologique centré sur l'Hexagone. C'est là la deuxième hypothèque qui pèse sur le développement des études francophones. En effet, les études françaises sont productrices d'un discours, d'un ensemble de modèles, de concepts, de façons d'aborder le littéraire qui sont perçues comme autant de menaces – pourtant inévitables – pour la compréhension des objets francophones périphériques. Ceux-ci sont confrontés à une triple normativité, qu'il s'agit de déjouer ou de relativiser autant que faire se peut : idéologique, esthétique et historiographique.

La première catégorie renvoie au principe de l'autonomie de la pratique littéraire par rapport à la sphère sociale, qui tend à privilégier l'étude interne des textes ; or, dans les ensembles francophones, la pratique littéraire est rarement totalement autonome par rapport aux autres champs sociaux et discursifs (politique, journalistique, scolaire, religieux). La normativité esthétique renvoie à l'étalon de la modernité codifié dans la seconde moitié du XIX^e siècle français et centré sur les auteurs et les textes les plus « en rupture » par rapport aux conventions littéraires dominantes. Or, dans les ensembles francophones, ce n'est pas toujours à cette logique de la distinction et de la rupture esthétique que répond la production littéraire. Enfin, sur le plan historiographique, la tradition française favorise une appréhension individualisée du personnel littéraire, un étalement de la production étudiée sur une longue durée chronologique, un découpage par siècles (ou par périodes correspondant à des événements politiques propres à la France : le siècle de Louis XIV, la Révolution française, par exemple). Or, ici encore, il est évident que les littératures francophones ne répondent pas forcément à ces schémas historiographiques.

Le statut des études francophones est encore rendu problématique par un biais au moins, à savoir la situation de ce paradigme universitaire dans le vaste concert de la Francophonie et de

son discours d'escorte, qui, comme on le sait, a longtemps reconduit des conceptions essentialiste, humaniste et irénique des ensembles littéraires francophones. Essentialiste, car c'est la langue française comme réservoir de vertus qui sert de fondement au rassemblement francophone ; humaniste, car ces vertus sont situées dans l'héritage de la France des Lumières ; irénique, car cet héritage commun est censé subsumer les rapports de force et les inégalités structurelles qui caractérisent les zones culturelles en question¹⁷.

À rester dans ce cadre, le francophoniste littéraire ne peut manquer de poser sa parole *contre* cet humanisme faussement béat, de penser sa démarche *contre* le discours creux et mystificateur de l'homme de pouvoir, et sans doute à produire lui-même une *doxa* concurrente, jusqu'à ce qu'elle soit elle-même récupérée et réarticulée dans une nouvelle idéologie dominante – comme ce qu'ont pu faire les écrivains de la « littérature-monde » avec le concept de « créolisation ».

Cela dit, le principal piège rhétorique que tend le cadre francophone global, tel qu'il est le produit des contextes de décolonisation, c'est qu'il est naturellement animé d'un tropisme vers les littératures produites elles aussi par ces contextes de décolonisation, et qu'il tend dès lors à synchroniser les autres littératures en langue française sur ces contextes, à les éclairer par le prisme des problématiques propres à ces contextes, en oblitérant la parfois longue tradition critique qui, en Belgique, en Suisse romande ou au Québec, avait déjà tenté de construire, de manière endogène, des représentations alternatives de ces littératures de langue française (par rapport aux cadres français dominants).

C'est notamment cette généalogie que nous avons cherché à décrire, en pointant les lignes de convergence et de divergences entre ces trois traditions, en pointant aussi la dialectique qu'elles ont très tôt entretenu avec le cadre francophone global (et donc pas uniquement avec le seul cadre français), et en ouvrant aussi la possibilité d'une comparaison entre ces traditions et les discours critiques, plus récents, tenus à l'endroit des littératures africaines ou antillaises¹⁸.

Dans ce large panorama, nous avons choisi de puiser un cas précis, qui permettra à présent d'illustrer plus précisément les apports et les enjeux d'une analyse rhétorique.

Dans la Suisse romande du début du XX^e siècle, le discours (universitaire, intellectuel) de l'histoire littéraire est marqué par l'idéologie de l'helvétisme et par la figure de Gonzague de Reynold. Nous passerons sur ses éléments biographiques, pour pointer uniquement le fait qu'il a

17 Voir, par exemple, chez Xavier Deniau : « [...] notre pays [...] est appelé à s'affirmer grâce à sa langue, véritable talent, avec laquelle il peut instaurer un partage de sa culture et assurer un dialogue avec les peuples du monde » (Xavier Deniau, *La Francophonie*, Paris, Presses Universitaires de France [PUF], « Que sais-je ? », 2001, p. 122).

18 Voir François Provenzano, *Historiographies périphériques*, *op. cit.*

suivi, à Paris, l'enseignement de Gustave Lanson en histoire littéraire. S'il est proche de l'avant-garde poétique du moment, c'est avant tout comme historien de la littérature suisse qu'il va marquer durablement le paysage intellectuel de son temps, en imposant le mythe de « l'esprit suisse » et en lui articulant une axiologie littéraire particulière¹⁹.

L'esprit suisse, tout comme l'âme belge (mobilisée un peu avant par Picard et Nautet), est une construction rhétorique procédant d'un assemblage de traits géographiques, versés ensuite dans le portrait moral d'une collectivité, et de traits historiques décontextualisés et généralisés. Une telle construction permet notamment d'éluder la question de la spécificité linguistique de l'ensemble littéraire à décrire et de justifier sa reconnaissance symbolique par la mise en avant d'une fonction esthétique particulière attachée à cet ensemble.

Chez Reynold, ce sont les Alpes qui constituent l'élément paysager fondamental de la formule helvétique. Elles déterminent une carte d'identité anthropologique originelle et originale – celle des « Alpicoles », premiers occupants mythiques du territoire –, qui doit fonder l'unité du pays, au-delà de ses divisions linguistiques, ethniques ou religieuses. Claude Reichler a bien analysé les mécanismes et les enjeux de cette construction symbolique chez Gonzague de Reynold. Il souligne ainsi que l'opération de symbolisation des personnes et des faits consiste essentiellement à « rassembler [...] le divers et l'hétéroclite des situations historiques en une essence significative postulée²⁰ ». En effet, selon Reynold :

Les Alpes sont la « vraie Suisse ». Elles ont *naturellement* imposé à deux races, à deux langues, à deux religions une unité d'esprit qu'il s'agit, en cette fin troublée du XVIII^e siècle, de recréer en quelque sorte dans les cantons helvétiques. [...] Pastorale simplicité, patriotisme héroïque, attachement inébranlable au sol, aux traditions, à la religion, indépendance, égalité rustique, tels sont les caractères des anciens « Alpicoles²¹ ».

19 Gonzague de Reynold, *Histoire littéraire de la Suisse au XVIII^e siècle*, Lausanne, Imprimerie Georges Bridel, vol. I : *Le Doyen Bridel (1757-1845) et les origines de la littérature suisse romande. Étude sur l'helvétisme littéraire au XVIII^e siècle*, 1909 ; vol. II : *Bodmer et l'École suisse*, 1912. Sur Gonzague de Reynold, voir Aram Mattioli, « Gonzague de Reynold, écrivain nationaliste et doctrinaire catholique », dans Roger Francillon (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande*, t. II : *De Töpffer à Ramuz*, Lausanne, Payot, « Territoires », 1997, p. 293-303.

20 Claude Reichler, « Fabrication symbolique et histoire littéraire nationale : Gonzague de Reynold et l'«esprit suisse» », *Les Temps modernes*, 48^e année, n^o 550, mai 1992, p. 171-185 (p. 177).

21 Gonzague de Reynold, *Histoire littéraire de la Suisse au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, vol. I, p. 482.

Dès lors qu'il est ancré dans ce socle paysager et anthropologique, l'esprit suisse se trouve doté d'une fonction culturelle particulière. Celle-ci ne consiste pas tant en une capacité à produire une formule esthétique originale, qu'en une tendance à traduire les grands courants de pensée et de création venus de l'extérieur. L'essentiel de la démonstration de Reynold à propos du doyen Bridel consiste ainsi à mettre en évidence les inflexions particulières que ce premier grand représentant de l'helvétisme a apportées aux conceptions littéraires et philosophiques de son temps :

[...] nous avons cherché à nous rendre compte de l'action exercée sur Bridel, non pas directement par la France, l'Angleterre, la poésie allemande, le mouvement scientifique ou philosophique en général, mais par les modifications imposées par l'*esprit suisse* à ces influences étrangères et cosmopolites²².

La chose intéressante est que ce type de configuration identitaire ne débouche pas sur un programme esthétique précis, qui pourrait servir d'étalon à l'évaluation des productions littéraires locales ; c'est une tout autre axiologie littéraire qui va se mettre ici en place. Reynold sait en effet trop bien ce qu'est la « bonne littérature » et, surtout, ce que ses contemporains jugent comme telle. Il règle donc d'entrée de jeu la question de la valeur esthétique de son objet, en affirmant dès les premières lignes de son ouvrage : « Ce livre, je l'avoue dès le début, est consacré à un écrivain médiocre, dont les titres les moins contestables sont les treize volumes d'un almanach²³. » L'auteur part de ce constat d'insignifiance littéraire pour justifier et préciser la portée de son étude. Celle-ci se concentre autour de deux nouveaux axes historiographiques – le comparatisme et l'histoire sociale –, qui permettent de dépasser la question de la valeur esthétique des objets traités.

Ainsi, Reynold met en avant la fonction médiatrice et syncrétique de l'helvétisme de Bridel pour justifier l'importance qu'il confère à cette figure d'arrière-plan de l'histoire littéraire :

[Bridel] fut le lien vivant entre les deux langues et les deux races de la Suisse à la fin du XVIII^e siècle ; par conséquent, si médiocre que soit son œuvre, il est un intermédiaire entre la littérature allemande et la littérature française ; c'est plus qu'il n'en faut pour me justifier d'avoir écrit ce livre²⁴.

22 *Ibid.*, p. 12.

23 *Ibid.*, p. 3.

24 *Ibid.*, p. 9.

L'auteur tire toutes les conséquences méthodologiques de ce constat : il s'agit de court-circuiter le jugement de valeur esthétique et de lui substituer un jugement de valeur historique. La figure retenue par l'historien vaut moins pour sa singularité que pour son exemplarité. Bridel apparaît en effet comme un témoignage très rentable sur le plan heuristique, puisqu'il ouvre à « toute l'histoire littéraire de la Suisse romande » :

[...] si les faits et gestes de Bridel ne peuvent retenir bien longtemps notre attention, les différents « milieux » dans lesquels il a vécu, les influences qu'il a subies, l'éducation qu'il a reçue ou qu'il s'est donnée, nous permettent d'étudier en lui toute l'histoire littéraire de la Suisse romande²⁵.

Un peu plus loin, Reynold précise encore la visée de son ouvrage, en se démarquant de l'axiologie littéraire attendue :

Bridel est [...] un esprit moyen. Beaucoup en Suisse, à la même époque, ont vécu, pensé, écrit comme lui. [...] Le doyen peut donc être envisagé comme le représentant de toute une génération ; aussi cet ouvrage est-il en définitive une étude d'histoire sociale plutôt qu'un livre de critique littéraire²⁶.

C'est donc désormais le « moyen » qui compte, car il concrétise l'esprit d'un temps dont on veut montrer qu'il est comparable au présent. Au-delà de cette visée démonstrative, Reynold se montre surtout très conscient que la configuration qu'il donne à son objet correspond à des choix méthodologiques précis. En thématissant cette dimension de sa pratique, il convertit l'absence de valeur esthétique de son objet en plus-value épistémologique pour la discipline qui le prend en charge.

Comme le montrent ces dernières considérations, cette approche historiographique s'inscrit dans la lignée du programme d'une « histoire littéraire de la France » dressé par Gustave Lanson, patron de la thèse de Reynold²⁷. Lanson dénonce la conception trop restreinte d'une « histoire de la littérature » composée de la succession des grands auteurs reconnus pour la qualité esthétique de leurs productions. À rebours de cette conception, il propose d'examiner méthodiquement la « vie littéraire » de la nation dans une perspective sociologique : il s'agirait

25 *Ibid.*, p. 475-476.

26 *Ibid.*, p. 483.

27 Gustave Lanson, « Programme d'études sur l'histoire provinciale de la vie littéraire en France » [1903], dans *Essais de méthode de critique et d'histoire littéraire*, rassemblés et présentés par Henri Peyre, Paris, Hachette, 1965, p. 81-87.

de recenser toutes les manifestations de la littérature dans la vie des différentes classes de la population française et de mesurer la force de leurs corrélations avec les grands mouvements politiques et moraux de la nation²⁸.

Deux idées lansonniennes majeures nous semblent trouver leur mise en œuvre concrète dans l'*Histoire* de Reynold. Premièrement, l'historien de la littérature française inverse l'axiologie ordinaire, en suggérant que la « médiocrité » littéraire peut posséder une pertinence historiographique supérieure à celle des « chefs-d'œuvre » :

Quels sont les ouvrages populaires et efficaces ? où les chefs-d'œuvre n'arrivent pas, quelle est l'action des ouvrages médiocres ? la médiocrité qui pullule, et qui satisfait tout le monde sans dépasser personne, est souvent plus puissante que les chefs-d'œuvre, auxquels nous attribuons à l'ordinaire l'opération²⁹.

On trouve bien là la conception d'une vertu du moyen telle qu'elle sera défendue par Reynold à propos de Bridel.

Deuxièmement, Lanson insiste particulièrement sur la dimension provinciale de cette enquête historique, qui doit cartographier la vie littéraire sur tout le territoire français : « je souhaiterais [...] que dans nos études on regardât davantage les manifestations régionales de l'activité littéraire et qu'on en fit un examen méthodique. » Il appelle ainsi à ce que « chaque province, chaque région qui eut sa vie propre, chaque ville grande ou médiocre trouvât un historien³⁰ ». Nul doute que ces appels résonnent à l'esprit de Reynold lorsqu'il entreprend sa thèse, qui lui permet dès lors de jouer sur les deux tableaux : il se pose d'un côté en historien d'une province littéraire de la France, de l'autre en réveilleur de la conscience **politique et morale nationale** de la Suisse. Ces deux aspects de son discours ne sont pas incompatibles, puisqu'il parvient à faire ressortir la valeur historique spécifique de son objet, en conformité avec l'un des traits de l'étymon spirituel qui le définit :

Ainsi, l'étude de cet inconnu, de ce médiocre : le doyen Bridel, nous a conduit à étudier une province littéraire de la France, à laquelle on n'a pas encore donné la place qu'elle

28 Pour une analyse détaillée des propositions lansonniennes et une explicitation autrement plus nuancée de leurs enjeux (notamment dans le champ académique parisien), nous renvoyons à Antoine Compagnon, *La Troisième République des lettres. De Flaubert à Proust*, Paris, Seuil, 1983.

29 Gustave Lanson, « Programme d'études sur l'histoire provinciale de la vie littéraire en France » [1903], *op. cit.*, p. 85.

30 *Ibid.*, p. 82, 86.

mérite. Politiquement indépendante et située à la frontière des langues, elle a été l'assimilatrice naturelle de bien des idées que la France n'aurait pu concevoir ni comprendre sans elle³¹.

En renonçant d'emblée à plaider pour la reconnaissance esthétique de son objet, l'historien romand peut assumer pleinement le provincialisme par rapport à la France. La conversion méthodologique qu'il opère lui permet ainsi de redéfinir une place acceptable pour la Suisse dans l'axiologie francodexe. L'attention au médiocre et au provincial fournit en effet la représentation d'une périphérie qui complète utilement et modestement la grande œuvre intellectuelle menée par le centre.

Cette brève analyse illustre à nos yeux l'intérêt de se plonger au cœur de ces discours historiographiques et critiques, pour montrer, en l'occurrence, comment ils sont redevables d'une topique d'époque (ici celle de « l'identité nationale » et celle du « provincialisme littéraire »), comment ils construisent un *ethos* qui va parfois imprégner durablement les habitudes disciplinaires (ici l'historien sociolittéraire), comment ils tentent enfin d'élaborer des axiologies qui rudent avec la représentation légitime du centre français (ici la vertu du médiocre). Nous en venons ainsi aux conclusions de notre propos, qui touchent à la place et au statut des études francophones.

Que peuvent les études francophones ?

L'approche rhétorique déployée ici a notamment pour objectif, on l'a vu, de dégager des grandes topiques autour desquelles se structurent les discours. Il nous a semblé pouvoir en identifier cinq, dans les deux grandes archives évoquées dans ce parcours.

La première topique concerne les représentations de la langue : pure entité à protéger collectivement ou instrument du travail stylistique par lequel un écrivain se singularise, la langue est souvent le centre du discours francodexe et ses représentations constituent les principaux présupposés de ce discours.

La deuxième topique concerne les représentations de la France comme entité inséparablement symbolique (ou mythique), linguistique et institutionnelle. Connotées tantôt par leur puissance, tantôt par leur faiblesse, ces représentations permettent de justifier des prises de position idéologiques (la France comme Empire universel), axiologiques (la France comme norme qualitative de la « francophonie ») ou théoriques (la France comme centre vide de la « francophonie littéraire »).

31 Gonzague de Reynold, *Histoire littéraire de la Suisse au XVIII^e siècle*, op. cit., vol. I, p. 14.

Les discours examinés convoquent également des représentations de la valeur littéraire, qui assignent indirectement à la littérature un statut dans la société et impliquent une échelle de jugement des œuvres. La valeur francodoxe de la littérature peut résider soit dans son pouvoir de résistance à des forces de dégradation morale ou d'uniformisation culturelle, soit dans sa fonction d'illustration patrimoniale, soit dans son pouvoir de rénovation du centre par les marges, soit enfin dans l'acte de contemplation esthétique qu'elle postule.

La quatrième topique concerne les représentations de la société, qui s'organisent *grosso modo* selon un continuum allant de la surdétermination à l'indétermination par rapport à la chose littéraire : soit le monde social participe pleinement de l'acte de qualification littéraire (la société comme support infrastructurel de la littérature ou, inversement, la littérature comme insigne symbolique de la société), soit il est considéré comme indifférent à l'économie des rapports littéraires (la littérature comme essence intemporelle et universelle).

Enfin, les discours examinés convoquent des représentations de l'histoire, qui procèdent de découpages, sélections, périodisations, mises en série et permettent de justifier les jugements (d'exceptionnalité, de filiation, de rupture) prononcés sur les objets culturels manipulés par le discours.

Ces différentes topiques s'actualisent et se nuancent dans des mises en discours poursuivant des objectifs tantôt théoriques, tantôt historiographiques, tantôt polémiques, tantôt esthétiques, que spécifient les ancrages génériques (essai, histoire littéraire, manifeste, roman, etc.) et qui convoquent évidemment d'autres traits rhétoriques.

On voit ainsi se dégager un protocole d'analyse qui déborde le strict cadre des littératures de langue française pour se centrer plus largement sur la construction discursive de la valeur littéraire et de sa fonction idéologique dans un état de société.

Ce protocole peut être schématiquement résumé en quatre étapes.

Premièrement, il convient d'interroger les conditions sociohistoriques et sociodiscursives qui créent la nécessité d'une rhétorique métalittéraire particulière. La question qui se pose ici est de savoir pourquoi, à tel moment, dans tel contexte, la littérature est prise comme objet d'un discours qui cherche à en souligner ou à en redéfinir la valeur symbolique et la fonction idéologique.

Deuxièmement, il s'agit d'explicitier les modalités d'inscription institutionnelle de cette production de la valeur et de la fonction littéraires, qui conditionnent inévitablement l'orientation du discours et précisent la gamme des solutions rhétoriques disponibles et légitimes. Selon qu'il agit prioritairement sur le terrain politique, sur le terrain universitaire ou sur le terrain littéraire, celui qui tient un discours sur la littérature fait face à des enjeux de natures différentes (par exemple : nationalisation, spécialisation, autonomisation), dispose de

modèles discursifs (énonciatifs, axiologiques) différents (par exemple : le citoyen et l'amour de la patrie, l'expert et l'amour de la science, l'artiste et l'amour de l'art), qui interviennent comme médiations des représentations promues.

Troisièmement, l'analyse se porte sur les modalités strictement rhétoriques de la production métalittéraire, qui bricolent une formule identitaire, une axiologie spécifique, une fonction idéologique de la littérature ou encore une lecture de l'histoire collective. Il nous semble indispensable de décrire ces rouages métalittéraires, non uniquement pour les rapporter à leurs déterminations contextuelles, mais aussi pour mettre en évidence l'héritage qu'ils lèguent inmanquablement aux discours successifs, même si ceux-ci ne présentent plus le même ancrage institutionnel ou générique que leurs prédécesseurs.

Enfin, quatrièmement, la procédure se boucle idéalement par une évaluation de l'efficace des valeurs symboliques et des fonctions idéologiques attribuées à la littérature par le biais du métadiscours. Comment celui-ci s'est-il ajusté aux enjeux contextuels tout en réorganisant les échelles de valeurs en place ? En quoi les représentations produites (et la manière dont elles sont produites) sont-elles susceptibles d'influer sur les pratiques de circulation, de réception, de légitimation, voire de production littéraires elles-mêmes ?

Cette procédure d'analyse nous semble généralisable à d'autres objets que les littératures francophones. Elle s'est révélée particulièrement adaptée à la « francophonie », dans la mesure où celle-ci est associée à des contextes sociohistoriques et sociodiscursifs très chargés idéologiquement, qui mettent en jeu de façon centrale la valeur symbolique de la littérature et sa caractérisation « française ». En cherchant à identifier un complexe francodexe qui transcende le cadre d'actualisation institutionnelle de la « francophonie », nous avons voulu montrer que ce cadre « francophone » pouvait finalement être considéré comme un avatar dans une plus longue tradition rhétorique, qui connaît aujourd'hui d'autres prolongements.

Ce type d'études s'inscrit, on le voit, dans l'horizon plus vaste d'une cartographie et d'une analyse des idéologies littéraires, c'est-à-dire des catégories de pensée et des formes de discours, des plus spécialisés aux plus proches du sens commun, par lesquelles on appréhende la chose littéraire. L'intérêt des littératures de langue française dans un tel horizon disciplinaire est qu'elles sont passées d'un régime d'évidence (« les écrivains qui écrivent en français appartiennent à la littérature française ») à un régime de problématicité, nécessitant l'élaboration de nouvelles formes de métadiscours, souvent concurrentes et conflictuelles.

La « littérature-monde » n'est que la dernière en date de ces formes. Et si l'on veut inscrire à tout prix l'étude des littératures en langue française dans un cadre « mondial », « dénationalisé », ce n'est pas tant en épousant cette nouvelle forme de rhétorique métalittéraire, qu'en adoptant à son endroit une démarche d'analyse qui la situe parmi les grandes topiques de la société actuelle

– quitte à reconnaître que c’est finalement bien, encore, la société *française* elle-même qui fait du « mondial » sa nouvelle obsession.